

MEILLEURS VŒUX 2023

Madame, Monsieur,

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à nous et vous présente tous ses vœux de réussite pour vos enfants. La municipalité a voulu, malgré les contraintes budgétaires fortes, maintenir les tarifs des repas et du temps périscolaire tout en stabilisant le budget éducation pour l'année 2023.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, nous avons souhaité :

- **la gratuité des Ateliers de Découverte Éducatifs** : 75 % des enfants inscrits les jeudis et vendredis (contre 17 % les années précédentes) ;
- **la diversité des ateliers** proposés permettant aux enfants d'appréhender de nouvelles activités ;
- **l'implication des agents** de la ville et de l'agglomération, des associations et des clubs sportifs qui contribuent à la richesse des ADE proposés.

Concernant les travaux dans les écoles, réalisés notamment pour accompagner les mesures de sobriété énergétique : une réhabilitation de l'école maternelle Paul Painlevé est en cours à hauteur de 800 000 €. Elle permettra une réduction de 35 % des émissions de CO₂, celle de l'école Léo Lagrange, débutera en septembre 2023.

Notre engagement, plus encore dans ce contexte, est de rendre nos écoles les plus performantes énergétiquement. Nous veillons à assurer les meilleures conditions de bien-être, d'épanouissement et de réussite à tous les enfants.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, tous nos vœux pour cette nouvelle année.



Jean-Pierre ABELIN
Maire



Jeannie MARECOT
Adjointe à l'Éducation





■ Inscriptions aux ADE

Depuis le début de l'année scolaire, tous les enfants des écoles publiques de Châtellerault peuvent bénéficier gratuitement des Ateliers de Découverte Éducatifs (ADE) de 15^h à 16^h30. Les inscriptions se font depuis votre Espace Famille, elles auront lieu, pour les prochaines périodes, dès le **23 janvier 2023** (pour les ADE du 23/02 au 07/04) et dès le **27 mars 2023** (pour les ADE du 27/04 au 07/07).

■ Financement des projets éducatifs

Après deux années ralenties par la pandémie de COVID-19, les projets de classes découvertes redémarrent et se multiplient dans les écoles en complément des projets locaux. La ville de Châtellerault soutient, par le biais de la caisse des écoles, l'ensemble des projets éducatifs.

■ Restauration scolaire et UPC (Unité de Production Culinaire)

La charte autour de « mon restau responsable » est renouvelée avec notamment 35 % des denrées consommées issues des produits locaux. L'UPC porte également des projets partagés comme le projet de restauration multigénérationnelle « Voyager dans le temps » à l'école primaire Jacques Prévert, avec la participation du foyer des Renardières et de la Maison de quartier.

